

Les assistantes sociales

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **35 (1947)**

Heft 741

PDF erstellt am: **18.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-266351>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

à une transition, de se former peu à peu à leurs nouvelles responsabilités ? De nombreux pays ont, ces dernières années, donné, du jour au lendemain, les droits politiques aux citoyennes, il n'en est pas résulté le gâchis que beaucoup, malignement, escomptaient. Les forces électorales sont sensiblement restées semblables. Nous avons déjà cité ici, cette preuve manifeste de ce que nous avançons. En Belgique, où les femmes sont électrices à la commune et non aux Chambres, on a comparé, en 1946, les résultats des deux élections : la représentation des partis dans les deux consultations était proportionnellement analogue. Avec, ou sans le concours des électrices, la situation politique reste stable.

A quoi bon les déranger ? direz-vous, alors.

Il y a pour nous un avantage certain. On trouve dans un même parti des candidats qui paraissent plus aptes à défendre des causes qui sont pour nous essentielles et dont l'intérêt paraît secondaire aux hommes. Ainsi, dans des conseils où la force respective des partis n'aura pas été modifiée, le travail peut être orienté, grâce à l'intervention des électrices, d'une manière plus conforme aux intérêts généraux de la communauté, où, ne vous en déplaise, les deux sexes coexistent.

Comme ailleurs, naturellement, sont prévues de nombreuses assemblées à la ville et à la campagne, ainsi que des articles dans la presse ; le comité d'action, travaille, à Zurich, avec un élan et une compétence remarquables. Comme tous les comités suffragistes, il manquait du nerf de la guerre. Pour amener des fonds à sa caisse, il a imaginé « une campagne de chocolat » qui certainement, aura le plus heureux effet financier, gastronomique et électoral : financier, car le bénéfice des plaques vendues est destiné au suffrage, gastronomique, car il est excellent, et électoral, car les emballages portent des slogans variés destinés à convaincre les électeurs : « Tant de femmes travaillent comme des hommes, elles

devraient aussi avoir le droit de vote ». « Dans un monde libre, une femme libre, devrait être l'égal de l'homme ». « Vous, messieurs, demandez aussi conseil à la femme, dans l'Etat, etc. ».

Ce que notre français est impuissant à rendre, c'est le charme rimé et rythmé de ces slogans accommodés à la manière des devises de caramel.

Ainsi donc, lecteurs et lectrices, si vous voulez aider les Zurichoises non seulement de vos vœux mais de votre poche, commandez-leur quelques plaques de leur chocolat suffragiste, la qualité nutritive et éducative en est garantie. A. W. G.

Les résultats de la vente de l'insigne « Ne m'oubliez pas ».

562.435 insignes « Ne m'oubliez pas » ont été vendus dans tout le pays. De nombreux enfants suisses pourront donc bénéficier de la générosité de notre population.

A tous les acheteurs et donateurs, un chaleureux merci !

Les assistantes sociales

Pour remplacer Mlle M.-L. Cornaz appelée à diriger l'Ecole sociale de Genève, le Conseil d'Etat vaudois a nommé assistante sociale au Département de Justice et Police (office cantonal des mineurs), Mlle Irène Jaquet, à Chexbres.



Cinq Congrès !

Union parlementaire européenne

Fondée en 1922, sous le titre : Mouvement paneuropéen.

Fondateur : comte de Coudenhove - Kalergi.
Secrétariat : Gstaad (Vaud), Suisse.
Congrès à Gstaad, septembre 1947.
Des parlementaires y représentaient 10 états.

Union européenne des Fédéralistes

Siège social : Palais Wilson, Genève.
Secrétaire général : Raymond Silva, président ; Dr Brugmans.
Congrès de Montreux : 27-30 août 1947, plus de 200 délégués représentaient 16 pays.

Mouvement Universel pour une Confédération mondiale

Siège social : 10, rue Diday, Genève.
Secrétaire général : M. Griessmer, président ; M. Jean Larneroux.
Congrès de Montreux : 17-24 août 1947, plus de 150 délégués représentaient 14 pays.

Union mondiale des organisations pacifistes

Siège social : prochainement Genève.
Siège actuel : National Peace Council, Londres.
Président : Gérard Bailey.
Congrès de St-Cergues (Suisse), septembre 1947, délégués d'organisations pacifistes de 15 pays.

Réarmement moral

Fondé en 1921, sous le nom de Groupes d'Oxford.
Initiateur : Frank Buchmann.
P. Mottu, 32 Schosshaldenstr., Berne.
Hays Mews, No 4 - Berkeley Square - London W. A.
Caux (Suisse) : centre des rassemblements d'été, où plus de 4000 personnes ont défilé de juillet à septembre 1947, représentant 60 nations.

« Pourquoi ceux qui veulent organiser la paix dispersent-ils leurs efforts en congrès nombreux au lieu de se grouper en un seul faisceau, assez fort pour aboutir au résultat ? »

Cette remarque fut souvent entendue cet été, lorsque défilaient en Suisse, les vagues de visiteurs délégués à ces cinq grandes assemblées, dont notre journal, en vacances, n'a pu entretenir ses lecteurs.

Ces congrès, cependant, nous intéressaient par la large place qu'ils accordent à la participation féminine qui fut importante. Lisez donc la déclaration des femmes au procès-verbal du congrès du « Mouvement universel pour une confédération mondiale ».

Dispersion de nos forces ? ou manifestations nécessaires de notre vitalité ?

Buts

Offrir à l'Europe sa dernière chance de s'unir, sans révolution, par des mesures pacifiques et constitutionnelles.

Obtenir des gouvernements qu'ils se désistent, en faveur de cette union, d'une part de leur souveraineté.

Constitution d'une entente européenne fédérale, rassemblant par des liens d'ordre économique, politique et social, les nations que paralyse leur structure étatique, incapables de s'adapter aux exigences de l'heure et d'assurer le maintien de la paix.

Hostile à toute politique de « blocs » qui désagrège l'Europe et nous mène à la guerre, elle entend faire naître une véritable fédération des nations à la fois autonomes et solidaires.

Création d'une confédération mondiale, en vue d'assurer la paix du monde. Cette confédération disposerait du pouvoir législatif, exécutif et judiciaire, mais sa juridiction serait limitée aux affaires mondiales. Unir toutes les organisations qui poursuivent ce même but.

Coordonner les efforts des groupements pacifistes du monde entier afin d'additionner toutes les forces et ne pas accomplir ici, un travail qui a été déjà fait ailleurs, faute d'informations suffisantes.

Réforme des individus et, partant, régénération de la famille, de la société et, sur une plus grande échelle, des nations et des rapports internationaux.

La femme qui n'est pas déjà acquise à l'un de ces mouvements, doit-elle faire sienne la critique stérile citée plus haut ? Doit-elle saisir ce prétexte de se tenir à l'écart, de ne rien faire ?

Pour répondre à cette question, il suffit de se demander si ces mouvements, succinctement indiqués ci-dessus, se contredisent, se nuisent les uns aux autres, s'annulent mutuellement ? Il n'en est rien, les trois groupements parlementaires et fédéralistes s'adressant à des masses différentes, s'embolent les uns dans les autres, ils profiteront avantageusement des recherches et des informations de l'Union mondiale des organisations pacifistes et le Réarmement moral leur fournira

Moyens d'action

Mobiliser à travers l'Europe des majorités parlementaires favorables à la fédération, les organiser au-delà de toute politique de partis, en des blocs solides.

Propagande fédéraliste par le moyen des groupements déjà constitués ; faire rentrer dans le circuit de la coordination d'autres groupements de tendances analogues.

Diffusion des idées et des solutions fédéralistes, tant dans les masses que dans les milieux spécialisés : syndicats, coopératives, associations de toutes natures...

Appui donné à la formation, dans tous les pays, de groupes parlementaires fédéralistes.

Action sur les gouvernements nationaux, en vue de les amener, sous la pression de l'opinion populaire, à transformer l'O.N.U. en confédération mondiale.

Préparation d'une assemblée constituante mondiale, établie en collaboration avec les organisations de caractère international, et qui se réunira, au plus tard, en 1950.

L'assemblée préparera un projet de constitution qui sera soumis non seulement aux parlements et aux gouvernements, mais aux peuples eux-mêmes.

Echange d'informations par le moyen d'un centre qui sera à Genève, tandis que la coordination des efforts et les recherches se feront par le centre de Londres. Plus tard, des agences seront ouvertes aux Etats-Unis, en France, en Scandinavie, aux Indes et ailleurs.

Travail par équipes subdivisées en petites équipes, recueillement (à la lumière des 4 critères : pureté, amour, désintéressement, honnêteté), partage, avec les autres, des expériences spirituelles.

Rassemblements de Caux : vie en commun, travail pratique en équipes, meetings avec déclarations individuelles, chœurs, théâtre.

à tous des adhérents de haute valeur morale. Y a-t-il là des forces perdues ? Je ne crois pas.

Faudrait-il, pensez-vous, soutenir uniquement l'O.N.U. ?

Mais l'O.N.U. à l'encontre de la Société des Nations qui n'agissait que par le truchement des gouvernements nationaux, se sert aussi des vastes fédérations internationales qu'elle a accréditées, comme c'est le cas de l'Union européenne des fédéralistes. Me Eder-Schwytzer attirait justement, l'autre jour, l'attention des femmes universitaires sur cette différence importante des deux institutions. Différence qui sera peut-être un jour notre salut. En attendant, l'activité des groupements indépendants n'est pas perdue pour les Nations-Unies.

C'est par des moyens divers que ces grands congrès cherchaient à assurer la paix. Est-ce dangereux ? Les hommes ne se ressemblent pas tous et il faut qu'ils puissent s'insérer dans des cadres adaptés à leurs aspirations et à leurs tempéraments multiples, et la multiplicité apparaît comme une des lois fonda-

Projets immédiats ou lointains

Coordonner l'activité de ces majorités par l'Union parlementaire européenne, afin de réunir le plus vite possible, une constituante européenne élue par les parlements.

Finalement, faire accepter sa charte par nos majorités parlementaires.

Organiser de grandes commissions supranationales, pour l'étude des problèmes économiques (distribution des matières premières, suppression des entraves douanières, assainissement des finances publiques et de la monnaie, etc.) ; sociaux (émigration, immigration, avènement de la véritable sécurité sociale, etc.) ; politiques (modalités d'organisation d'une Europe unie mais ouverte...) sans oublier, bien entendu, les problèmes juridiques et, tout spécialement, l'élaboration d'une charte des droits de l'homme.

Limitation des souverainetés nationales. Application de la loi directement à l'individu, quel qu'il soit et où qu'il se trouve. Garantie des droits de l'homme. Création d'une force armée supra-nationale. Désarmement des états membres, compte tenu de leurs besoins de police. Contrôle de l'énergie atomique ou d'autres découvertes dangereuses pour la sécurité des peuples. Pouvoir de perception directe des contributions nécessaires, d'une manière indépendante du budget des états membres.

Création d'un tribunal mondial où seront examinées par des experts, toute controverse dangereuse pour la paix. Les membres de ce tribunal seraient choisis parmi les personnalités connues pour leur impartialité et leur esprit international.

Organisation d'un rassemblement mondial à Caux, chaque été.

Apporter au monde, les principes d'une démocratie inspirée par l'idéal chrétien.

Regrettons le choix du nom de ce mouvement qui ne tient pas compte de l'existence depuis 1915, de l'Union mondiale des Femmes pour la Concorde internationale (N. d. R.).

mérales de notre planète.

Lorsqu'en automne nous admirons les colorations et les nuances innombrables des feuilles, aurions-nous une telle impression d'harmonie si un même jaune-brun enveloppait toute végétation ? C'est la variété qui crée cette féerie. De même la vérité, en sa suprême beauté est certainement faite des mille nuances des opinions sincères. A nous de trouver la coordination harmonieuse qui les utilisera complètement.

Lorsqu'au printemps, l'heure de la fécondation approchera pour les arbres reverdis, la nature répandra sur les fleurs des myriades de germes, afin d'assurer à coup sûr la continuité de la vie. A son exemple, renonçons à l'économie des efforts spirituels, accueillons avec bienveillance les tentatives multiples, associations-nous à celles qui s'accordent avec nos convictions les plus intimes, afin qu'une de ces tentatives au moins, nous ne saurions d'avance dire laquelle, réussisse à fixer, sur la terre, cette paix précieuse à laquelle tous aspirent.